



Forum de l'OMD sur
l'organisation du travail
douanier
(FOTD)
-
1^{ère} réunion
-

HC0001F1

Bruxelles, le 05 décembre 2022.

FORUM de l'OMD sur l'organisation du travail douanier (FOTD)
(mardi 13 décembre 2022 – de 13h00 à 16h00, heure de Bruxelles)
La plate-forme ZOOM sera disponible à partir de 12h00 – Inscription et test

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Jour 1 : mardi 13 décembre 2022 **Inscription et test (12h00 – 13h00)**

I.	<p>Ouverture et adoption de l'ordre du jour : <i>(pour orientations et décision)</i></p> <ul style="list-style-type: none">a. Présentation de la réunionb. Remarque liminaire par le directeur de renforcement des capacitésc. Election de l'animateur de la réuniond. Adoption du projet d'ordre du jour <p><i>L'OMD fournira aux participants de la réunion une feuille de route et les résultats attendus des réunions du FOTD ainsi que les activités de l'OMD dans ce domaine.</i></p> <p><i>Le discours d'ouverture sera prononcé par M. Taeil KANG, directeur du renforcement des capacités.</i></p> <p><i>Une personne chargée d'animer les trois (3) réunions du FOTD sera élue pour un an par les participants au forum. Puis, l'adoption du projet d'ordre du jour sera l'occasion de suggérer des changements ou de nouveaux sujets à débattre le cas échéant.</i></p>	HC0001F1 13h00 – 13h20 Intervenant : Directeur de Renforcement des Capacités et l'animateur désigné
----	--	--

II.	<p>Mandat du Forum de l'OMD sur l'organisation du travail douanier (pour prise de notes, discussion et décision)</p> <p><i>Sous ce point de l'ordre du jour, les participants au forum seront invités à faire part de leurs observations, contributions et suggestions concernant le mandat du Forum de l'OMD sur l'organisation du travail douanier en s'attachant à ses rôles et responsabilités, et notamment aux principaux résultats du forum liés d'une part à la création et la publication du Recueil de l'OMD sur les bonnes pratiques en matière d'organisation du travail, de conception du lieu de travail et de gestion des employés, à travers la communication d'études de cas, et d'autre part à la création et la publication du guide de l'OMD sur les modèles de travail flexibles/mixtes dans les administrations douanières, en vue de créer des modèles de travail durables. Une attention particulière sera accordée à la structure et la composition du forum mais aussi à la fréquence et au format des réunions du FOTD. En outre, les participants seront invités à approuver le mandat du FOTD.</i></p>	<p>Mandat du Forum de l'OMD sur l'organisation du travail douanier</p> <p>13h20 – 13h40</p> <p>Intervenant : l'animateur désigné</p>
III.	<p>Présentation des résultats de l'enquête de l'OMD sur les modèles et tendances en matière d'organisation du travail dans les administrations douanières dans la nouvelle normalité (pour prise de notes et discussion)</p> <p><i>Sous ce point de l'ordre du jour, l'OMD communiquera aux participants du FOTD les conclusions et résultats principaux de l'enquête réalisée par l'OMD en vue de recueillir les pratiques des Membres, les facteurs clés, les défis rencontrés et les leçons apprises durant la transformation vers l'adoption de nouveaux modèles de travail. Les participants seront invités à faire part de leurs questions et de leurs observations en utilisant la fonction de dialogue (message).</i></p>	<p>PPT – Résultats de l'enquête de l'OMD sur les modèles et tendances en matière d'organisation du travail dans les administrations douanières</p> <p>13h40 – 14h10</p> <p>Intervenant: M. Si Mohamed EL HAIL</p>

IV.	<p>Session plénière : échange des visions des participants sur l'avenir du travail douanier et notamment sur l'organisation du travail, la conception de l'environnement de travail et la gestion des effectifs. <i>(pour discussion et orientations)</i></p> <p><i>Sous ce point de l'ordre du jour, les participants auront la possibilité d'un échange verbal pour partager leur vision (5 à 6 minutes maximum pour chaque intervention) en matière d'organisation du travail, de conception de l'environnement de travail et de gestion des effectifs dans le contexte douanier et dans la nouvelle normalité. Les interventions doivent apporter des points de vue différents (des administrations des douanes et des représentants du secteur privé, d'organisations internationales et du monde universitaire). Les interventions doivent avoir une dimension novatrice et porter en priorité sur l'évolution de l'organisation du travail de la douane afin de déterminer quels sont les éléments qui doivent être renforcés, développés ou modifiés à l'avenir. De plus, elles aideront à réinventer les modalités de travail de la douane, l'organisation de l'environnement de travail et la gestion des effectifs au regard des tendances actuelles.</i></p> <p><i>Les participants qui souhaitent intervenir doivent lever la main pour que l'animateur leur donne la parole. L'animateur acceptera au maximum 12 interventions et fournira un résumé des principales idées et recommandations émanant des débats.</i></p> <p><i>Les participants seront encouragés à communiquer leurs contributions en utilisant la fonction de dialogue (message)</i></p>	<p>14h10 – 15h20</p> <p>Intervenant : l'animateur désigné</p>
V.	<p>Plan de travail et voies à suivre <i>(pour discussion, orientations et approbation)</i></p> <p><i>Sous ce point de l'ordre du jour, le FOTD sera invité à examiner et détailler le Plan de travail afin d'apporter de nouvelles orientations et à débattre de la mise en œuvre des activités respectives.</i></p> <p><i>Les participants se répartiront dans trois commissions : 1) Organisation du travail, 2) Conception de l'environnement de travail, et 3) Gestion des effectifs. Chaque commission sera gérée par un animateur volontaire et nommé à cet effet et les réunions des commissions se dérouleront sur la plate-forme Click.</i></p> <p><i>Les participants seront invités à s'inscrire à la commission à laquelle ils souhaitent contribuer via le lien fourni par l'organisateur de la réunion.</i></p>	<p>15h20 – 15h40</p> <p>Intervenant : l'animateur désigné</p>
VI.	<p>Divers</p> <p><i>Les participants auront la possibilité de débattre de sujets autres que ceux mentionnés dans l'ordre du jour.</i></p>	<p>15h40 – 15h50</p> <p>Intervenant : Animateur désigné</p>
VII.	<p>Remarques de clôture</p>	<p>15h50 – 16h00</p> <p>Intervenant : Directeur de renforcement des capacités</p>